En philosophie, il étudia la psychologie qu'il posséde à fond. Les sciences sociales ne lui restèrent pas étrangères, et en 1880 il écrivit dans la *Réforme* des articles de sociologie qui furent très remarqués et très commentés dans le monde politique.

M. Debierre est un républicain de vieille roche, d'une rare franchise et d'une ardeur infatigable. Il n'est pas une *réforme communale* tentée depuis deux ans à laquelle il n'ait pris une large part.

8e Circonscription de Lille

Une réunion du citoyen Moreau

Une centaine de personnes assistaient *hier soir*, à la réunion des « Champs-Elysées ». La séance a été ouverte à 9 heures 1/4 ; elle était présidée par M. Carpentier, ayant comme assesseurs MM. Pétens et Lefebvre.

Le citoyen Michel Cervais a, en quelques mots, fait un appel aux électeurs en faveur du citoyen Moreau.

Celui-ci parlant ensuite, a passé en revue les votes de M. de Montalembert et les *a trouvés en complète* contradiction avec son programme, concluant qu'il bernait les électeurs.

Le citoyen adjoint De Coeck, a clos la réunion en faisant le procès de la société bourgeoise et en disant que les adversaires du parti ouvrier menaient contre lui une campagne d'injures.

7e circonscription

Une réunion de M. Motte

Hier soir, à 8 heures 1/2, un nombreux auditoire se pressait dans la salle de l'Union des patriotes, rue Nain, pour assister à la réunion organisée par l'« Union sociale et patriotique ».

M. Motte a réédité ses précédents discours.

M. Duthoit *parlant à son tour, a combattu* les théories collectivistes et terminé en disant que dimanche prochain les Roubaisiens feront triompher le drapeau tricolore.

L'assemblée vote un ordre du jour par lequel les assistants s'engagent à faire triompher le drapeau tricolore le 8 mai.

La séance est levée à dix heures aux cris de : Vive la France ! Vive Roubaix !

Les assistants *se retirent en chantant la Marseillaise*.

A WATTRELOS

A eu lieu hier soir à neuf heures rue Royale, à l'estaminet du *Pinson d'or*, une réunion collectiviste à laquelle assistaient cent personnes environ.

Le citoyen Siauve y a pris la parole.

Il n'y a pas eu d'incident.

8e Circonscription de Lille

LE COUP DE BAZILE

La *Croix*, cet organe républicain selon les ordres et les aspirations du Pape, cette feuille qui, en couvrant de sa bave immonde M. Dron, protège le candidat des blancs, M. Masurel-Diplôme, la *Croix*, sentant combien sa situation est fausse et combien est mesquin le rôle qu'elle fait jouer à M. Masurel, a, *dans son numéro* d'hier, lancé une infâmie de plus contre M. Dron.

N'ayant rien à lui reprocher, ne trouvant rien à relever dans tout son honorable passé *politique, aujourd'hui pour l'atteindre*, elle essaye de le frapper dans ce qui tient le plus au cœur de M. Dron, dans le sentiment patriotique.

Avec sa méchanceté, son hypocrisie habituelles, elle insinue, sans oser l'affirmer, que M. Dron n'a qu'un but : anéantir l'idée de Patrie.

Devant une pareille calomnie, le dégoût monte aux lèvres, et à l'infâme gredin qui a osé écrire cette insinuation nous n'avons qu'un mot à répondre : Vous mentez ! vous mentez, comme le dernier des jésuites.

M. Dron, scribe de *La Croix*, est plus patriote que vous, et si nous avons un conseil à vous donner, c'est de lui dire en face ce que vous osez insinuer dans votre feuille toute faite de mensonges. Vos oreilles paieront votre infamie. Mais vous n'oserez pas, ayant le patriotisme et le courage de Basile.

Heureusement que votre petite infamie n'aura pas de prise ; les électeurs de Tourcoing connaissent trop M. Dron pour savoir que son patriotisme est aussi indiscutable que ses convictions républicaines, et vous en serez pour un mensonge de plus. Comme vous devez avoir la conscience élastique, cela ne troublera pas vos nuits.

Belle chose vraiment que le cléricalisme qui porte à mentir, toujours à mentir !

Rage impuissante

La Croix, l'un des organes républicains (?) qui entretiennent la candidature de l'illustre Masurel, l'autre est le *Journal de Roubaix*, républicain aussi — a de la peine à avaler la lettre de l'honorable M. Hassebroucq.

Sentant quel coup de massue elle est pour son candidat, elle assaye d'ergoter et d'en faire un crime au respectable maire de Tourcoing.

C'est en vain que la pauvresse écume, menace, implore ; la lettre de M. Hassebroucq, écrite et envoyée librement, n'en garde pas moins sa haute signification. Elle est l'approbation absolue de la candidature républicaine de M. Dron, elle en est la consécration, comme elle est la désapprobation de la candidature réactionnaire de M. Masurel.

Le vieillard respecté qui occupe la première magistrature de la ville de Tourcoing n'a qu'un désir : *Voir les républicains affirmer leur vitalité en élisant M. Dron.*

En ce qui le concerne, il n'a aucune hésitation : *Il votera pour M. Dron.*

Voilà qui est un précieux encouragement pour M. Dron, une ligne de conduite toute tracée aux républicains et un véritable coup d'assommoir pour M. Masurel.

Un pavé dans la grenouillère

Le superbe exemple de solidarité fourni par l'administration et le Conseil municipal, la lettre si honorable du vénérable maire de Tourcoing ont produit dans le camp clérical l'effet d'un énorme pavé jeté dans une mare à grenouilles.

Les *blancs* sont littéralement atterés et ils ne savent comment atténuer la portée de cette éclatante démonstration.

Ce n'est pas le plaidoyer de M. Reboux, pas plus que la charge à fond de l'*Echo du Nord*, encore moins les insinuations *injurieuses* et calomnieuses de la *Croix* qui en diminueront l'importance.

Ils le savent bien du reste, tous ces bons apôtres de la *réaction* et du *cléricalisme*.

Une seule chose nous étonne, c'est qu'ils aient parus surpris ; il est vrai que dans le monde clérical qui est celui de M. Albert, on a des *conceptions autres de la solidarité que chez* les vrais et sincères républicains.

Il leur aurait suffi cependant de se reporter à deux ans en arrière. A cette époque, on procédait aux élections municipales.

La liste républicaine arriva bien entendu en tête, distançant considérablemedt la liste des *blancs* et la liste socialiste.

Au scrutin de ballottage les *blancs* n'osèrent plus affronter la lutte, mais ils inventèrent une canaillerie comme seul ce parti politique — quel parti ! — en est capable.

Ils cherchèrent à mettre en échec le chef du parti républicain, M. Dron lui-même, contre lequel ils aiguisent leurs dents de vipère aujourd'hui encore.

Que firent-ils ?

Ils imprimèrent de faux bulletins de la liste républicaine avec le nom de M. Dron reporté le dernier, rayé, et remplacé au composteur par celui de Delphin-Dumortier qui figurait en tête de la liste socialiste.

Ils recouvrirent les murs d'affiches consacrant leur petite infamie.

La solidarité qui s'est affirmée dimanche dernier s'était également affirmée alors.

Et comme aujourd'hui M. Hassebroucq agit en honnête homme.

Il fit afficher le placard suivant en réponse à la manœuvre ignoble des *blancs*.

ÉLECTEURS,

Je déclare protester de toutes mes forces contre toute radiation ou substitution de *noms sur la liste où mon nom* figure.

Tous les candidats repris sur cette liste sont solidaires et toute modification en altèrerait complètement le caractère.

V. HASSEBROUCQ.

Vous imaginez-vous donc que le vénérable maire n'était plus en mai 1898 l'honnête homme *qu'il était en mai 1896*.

Il faut le croire, puisque vous critiquez son intervention, intervention qui lui fait le plus grand honneur auprès de toutes les consciences *droites*.

M. Hassebroucq n'a pas changé.

Les *blancs* non plus du reste, c'est une justice à leur rendre : ils sont toujours les mêmes et *leurs procédés aussi ! !*

La candidature de M. Dron

La candidature de M. Dron rencontre *partout le meilleur accueil*.

Partout où l'honorable député sortant se présente, il est l'objet des démonstrations sympathiques les moins équivoques et cela tant à Tourcoing que dans les communes.

Comment en serait-il autrement, du reste.

Quand un homme s'est dévoué depuis de nombreuses années, comme il n'a cessé de le faire, qu'il a rendu à ses concitoyens tous les services en son pouvoir, cet homme a droit à la *reconnaissance publique*. Elle ne lui fait pas défaut et le scrutin le prouvera pleinement.

Ces bons apôtres

Si l'on devait en croire le *Journal de Roubaix*, qui nous la fait à la pose avec sa prétention d'être un organe sérieux, M. Dron, le vaillant candidat républicain aurait exercé une influence néfaste à Tourcoing. *Tout le monde n'est pas de l'avis* de la feuille à M. Reboux.

C'est l'influence néfaste de M. Dron qui a *permis de développer les œuvres* d'assistance sociale et d'en créer de nouvelles.

C'est à son influence néfaste que les malheureux doivent d'avoir un hôpital complètement transformé, que les vieillards et les orphelins de l'hospice sont entourés de tous les soins désirables, que les *vieux ménages sont réunis*, que les indigents inscrits au Bureau de bienfaisance doivent de recevoir leur pain à domicile, alors que M. Masurel estimait **qu'ils pouvaient bien venir les prendre** ; c'est sous son influence néfaste que le Conseil municipal a décidé la création *des cantines scolaires dans les écoles*.

Ah ! nous savons bien que M. Dron n'a pas mérité les bonnes grâces cléricales. Il a autant qu'il a pu dénoncé les attentats commis par les *blancs* contre la liberté de conscience des ouvriers.

Et c'est cela sans doute qui fait dire au *Journal de Roubaix* qu'il a exercé une influence néfaste.

Eh bien ! n'en déplaise au *Journal de Roubaix* et à tous les cléricaux, il a fait en cela encore tout son devoir de vrai républicain, et les critiques de notre confrère lui servent de recommandation auprès des électeurs.

1re circonscription de Lille

Réunions publiques à Marquette

Hier soir, M. Debierre a exposé son programme dans deux réunions à Marquette, une tenue à 8 h. 1/2 au « Retour de la Chasse », l'autre à 10 heures, à la « Croix de l'Abbaye ».

L'orateur a fièrement arboré le drapeau de la République réformatrice et anticléricale. Après avoir fustigé ces pseudo-républicains qui ne sont que des... conservateurs, il a vivement engagé tous les républicains à se grouper autour du drapeau et à rallier le centre de l'armée républicaine, non pas le contre qui serait compris entre la gauche et la droite, mais le centre de la *gauche, parce que là est le bataillon* sacré, celui des principes des hommes de 1789 et de 1791, celui de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*.

Au « Retour de la Chasse », un ordre du jour acclamant la candidature du citoyen Debierre a été voté à l'unanimité moins une voix.

A la « Croix de l'Abbaye », le succès a été plus vif encore pour le docteur Debierre. Devant une *centaine d'électeurs attentifs, le citoyen* Debierre a passé en revue toutes les réformes qu'il réclame *pour les agriculteurs, petits propriétaires et fer*miers, pour les petits industriels et les petits commerçants, pour la classe tout entière des travailleurs.

Il préconise l'impôt progressif sur les successions et le revenu pour arriver à faire payer les grandes fortunes dans une plus forte proportion que les *petits revenus ou les revenus du travail*, pour diminuer les charges du petit contribuable, diminuer les impôts de consommation qui pèsent si lourdement sur les pauvres et les familles nombreuses, pour détaxer les patentes et dégrever la petite propriété paysanne.

Après avoir passé en revue les réformes de prévoyance et d'assistance sociales ; après avoir battu en brèche tous les privilèges, il a été vivement *applaudi lorsqu'il* a montré que les lois scolaire et militaire et le droit d'accroissement étaient la pierre de touche à l'aide de laquelle on pouvait reconnaître les vrais des faux républicains.

Unissons-nous, *s'écrie l'orateur comme péroraison*, pour vaincre la réaction qui monte sous l'étendart du Pape à l'assaut de l'esprit républicain et que dimanche sorte victorieuse des urnes, la République démocratique et réformatrice !

M. Masquelin qui présidait, assisté de MM. Gallot et Archange Delebart, félicite le citoyen Debierre de ses déclarations franchement républicaines et met aux voix un ordre du jour ainsi conçu :

« *Les électeurs de Marquette réunis au nombre* d'une centaine à la « Croix de l'Abbaye » s'engagent à faire triompher la véritable république réformatrice sur le nom du docteur Debierre et à combattre la politique que représente le candidat de l'*Echo*, de la *Dépêche* et de la *Croix*. »

Cet ordre du jour est voté à l'unanimité et la séance est levée au cri de : Vive la République !

Réponse à « l'Echo »

A propos de la réunion du docteur Debierre à Fâches-Thumesnil, de lundi soir, l'*Echo* commence à sonner la charge du mensonge. C'est bon signe. C'est qu'il a peur pour ses candidats.

Ou son correspondant est un hallaciné ou c'est un jésuite. Dans tous les cas sur les 300 citoyens qui se trouvaient à la « salle Leclercq » il n'y en a pas dix qui ont manifesté pour la candidature Barrois ; tous les autres ont voté l'ordre du jour et se sont engagés à faire triompher la candidature Debierre. Jamais non plus la candidature Dupied n'a été mise aux voix.

Nous dédaignons Basile d'où qu'il vienne. Nous ne nous abaisserons donc pas à répondre à celui de l'*Echo*.

2e circonscription de Lille

Réunion Werquin

Wavrin. — La salle de l'estaminet « A l'Union des Travailleurs » était littéralement bondée, hier mardi, à à 8 h. 1/2 du soir.

Le bureau était composé de M. Crétal, président, et de MM. Deleame Achille et Binot Léon, assesseurs.

La séance ouverte, la parole est donnée au candidat Werquin.

Il expose d'une façon nette et précise son programme où il préconise avant tout la défense des intérêts de la classe ouvrière.

Il veut le maintien des réformes acquises et en désire de nouvelles.

Il faut que les travailleurs soient protégés contre le chômage et la maladie.

L'État doit prendre en mains les intérêts de l'ouvrier malade ou injustement privé de travail.

Au *point de vue fiscal* il désire que l'on dégrève les classes ouvrières et que l'on reporte sur la classe riche les impôts qui leur reviennent de droit.

C'est l'impôt sur le revenu qui s'impose.

Son discours est fréquemment souligné *de nombreux bravos*.

Un ordre du jour ainsi conçu est ensuite voté :

Les électeurs réunis dans la salle de l'estaminet « à l'Union des Travailleurs » prennent l'engagement *de faire triompher au scrutin du 8 mai prochain* le parti de la République démocratique et de vaincre le candidat de la réaction.

8e circonscription de Lille

Réunion à Mons-en-Barœul

Hier a eu lieu, à Mons-en-Barœul, estaminet Dubus, une grande réunion publique et contradictoire où M. Tribourdaux est venu expliquer les divers articles de son programme.

A 8 heures 1/2, la séance est ouverte.

Le bureau est constitué de la façon suivante : Président, M. Brisoux ; assesseurs, MM. Charlet et Taillez, conseillers municipaux.

Dans la salle se trouvaient MM. Dodanthun, maire de Mons-en-Barœul, Charles Dumont et Brame, conseillers municipaux, Davaine, président du Cercle républicain d'Hellemmes, Dr Dumont, Druon et la plupart des notabilités de la commune.

Discours de M. Tribourdaux

C'est devant une salle comble que M. Tribourdaux a développé son programme.

L'honorable Conseiller général s'est surtout attaché à *expliquer ses idées sur divers points* de sa profession de foi intéressant particulièrement la circonscription.

Il a notamment traité de la réforme de l'impôt, *des caisses de retraite pour la vieillesse*, de la réduction du service militaire, etc...

M. Tribourdaux a pendant près d'une heure développé les points principaux de sa profession de foi, et c'est par de nombreux applaudissements que chacun des passages saillants de cet exposé très bien présenté, a été accueilli.

En terminant, M. Tribourdaux dit :

— Vous me connaissez depuis longtemps et vous savez ce que vous pouvez attendre de ma loyauté, de mes sentiments démocratiques, de mon amour profond pour la République et pour la Patrie. (Applaudissements).

Si vous m'honorez de vos suffrages, vous n'aurez pas de mandataire plus consciencieux, plus dévoué, plus désireux de donner satisfaction à vos légitimes revendications.

Je ne promets rien que je ne puisse tenir. Je ne vous assure pas la réalisation immédiate de tous les articles de mon programme. Je m'engage simplement, en honnête homme que je suis, à m'employer de tous mes efforts pour les faire aboutir.

**

Ce langage loyal est accueilli par des *applaudissements prolongés*.

**

Un collectiviste demande alors la parole. C'est le citoyen Langret du parti ouvrier.

Le citoyen Langret, raconte un tas d'histoires *inexactes sur les votes de M. Tribourdaux*, au Conseil général du Nord.

Il dit que les ouvriers sont des gens honnêtes et loyaux qui n'accorderont leur confiance qu'à des hommes prêts à faire aboutir les réformes attendues par le prolétariat.

Enfin, l'orateur collectiviste se décide de quitter la tribune, pas convaincu du reste d'avoir parlé en faveur de la candidature Sever.

Notre collaborateur Lagrillière-Beauclerc, prend alors la parole.

Discours de M. Lagrillière-Beauclerc

C'est sur un ton vibrant que notre collaborateur répond aux accusations formulées contre les votes de M. Tribourdaux.

Les affirmations du collectiviste qui vient de parler, dit l'orateur, sont la preuve qu'on cherche dans certains milieux intéressés à tromper les électeurs en leur racontant des histoires inexactes et absurdes jusqu'à l'invraisemblance.

Depuis seize ans que M. Tribourdaux est un de vos élus, vous le connaissez *assez pour savoir* faire la part de calomnies qui ne peuvent, du reste, l'atteindre dans son républicanisme sincère et profond.

Le *démocrate qui sollicite aujourd'hui vos* suffrages est un homme dont la probité politique, dont la loyauté de caractère ne peuvent faire de doute pour personne.

Il en est d'autres qui n'en pourraient pas dire autant. (Applaudissements).

M. Lagrillière-Beauclerc prend ensuite vigoureusement à parti la candidature de M. le *colonel Sever*.

Il rappelle le programme que le député sortant *avait juré de défendre et dont il a dispersé* au vent les morceaux.

L'orateur après avoir qualifié comme elle le mérite la stupéfiante évolution du colonel Sever, dit aux ouvriers :

— Notre exemple devrait vous servir de leçons. Nous avons été trompé par M. Sever. Comment ne pensez-vous point que celui qui a trahi hier, pourra trahir demain.

L'orateur compare ensuite la candidature de M. Sever avec celle de M. Tribourdaux

Il montre ce dernier, vivant depuis son enfance au milieu des ouvriers.

C'est dans cette atmosphère de travail qu'il a grandi et qu'il a pu connaître les besoins de la classe ouvrière, car ouvrier lui-même ces besoins étaient les siens.

C'est un honneur pour la classe prolétarienne, s'écrie M. Lagrillière-Beauclerc, que de voir un de ses membres qui, par son labeur, par son dévouement à la démocratie, a pu arriver à la situation si honorable de *vice-président de no*tre grande assemblée départementale.

Oui, s'écrie l'orateur aux applaudissements de la salle, Tribourdaux vous honore tous, ouvriers *de toutes les catégories. Il est bon que* dans une démocratie comme la nôtre, on puisse voir la confiance des ouvriers se manifester en faveur d'un des leurs, dont ils ont pu suivre de *près, pendant plus de vingt années, les efforts*.

Et ce n'est pas une chose peu curieuse que de voir des travailleurs qui ont un pareil candidat aller mettre sur le pavois un colonel retraité *dont le court passé politique* est marqué d'une *trahison. (Bravos prolongés)*.

Après avoir examiné la candidature cléricale de M. Paul Rogez, qui n'a d'autres titres à faire valoir que celui d'être le fils de son père, M. Lagrillière termine en faisant un chaleureux appel en faveur de la candidature de M. Tribourdaux.

Le président met ensuite aux voix l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

Les électeurs de Mons-en-Barœul, *réunis* le lundi 2 mai, au siège du Cercle Républicain Progressiste, estaminet Dubus, approuvent les déclarations du citoyen Tribourdaux, s'engagent à soutenir énergiquement sa candidature et à voter tous pour lui.

Cet ordre du jour est voté à mains levées, même par la plupart des ouvriers présents, sauf par deux collectivistes qui semblent hésitants.

La séance est ensuite levée à dix heures et demie.

Réunion d'Hellemmes

Barrière de Lezennes

La réunion organisée à l'estaminet Bocquillon a été couronnée de succès, c'est devant un auditoire de plus de 100 personnes, la plupart employés du chemin de fer et ouvriers de l'usine de Fives, que l'honorable M. Tribourdaux a développé son programme.

Un contradicteur, M. Demediste, demande pourquoi M. Tribourdaux n'assiste pas aux réunions contradictoires.

M. Tribourdaux répond qu'il voudrait la contradiction libre, mais malheureusement dans ces réunions contradictoires on n'y voit que des jeunes gens et des étrangers qui viennent pour faire de l'obstruction à outrance.

Un électeur présent prend ensuite la parole, en *des termes élevés, il combat la candidature Sever avec beaucoup de verve, il parle ensuite du citoyen* Rogez qui est le candidat des cléricaux déguisés.

Abordant ensuite la candidature Tribourdaux, il met en relief les qualités de l'honorable candidat, qui, dit-il, sort des rangs des vieux travailleurs et il est certain que c'est son nom qui sortira de l'urne le 8 mai.

Le président met la candidature de M. Tribour*daux aux voix et fait ensuite voter l'ordre du jour* suivant :

Les électeurs réunis à l'estaminet Bocquillon, s'engagent à faire triompher la candidature vraiment républicaine du citoyen Tribourdaux.

A la contre épreuve, une seule main se lève.

En somme, excellente soirée.

2e circonscription de Dunkerque

LA CANDIDATURE de M. V. Vandenbroucque

On nous écrit de Bourbourg :

La Ligue républicaine s'est réunie, hier, à trois heures pour choisir, un candidat républicain à opposer à la candidature cléricale de M. Cochin.

Les quatre cents délégués du canton étaient représentés.

Avec une parfaite unanimité, les membres de la Ligue ont demandé à M. Victor Vandenbroucque, maire de Bourbourg et président de la Ligue, d'accepter d'être le porte-drapeau du parti et ont acclamé sa candidature.

M. Vandenbroucque, après avoir remercié la Ligue de la confiance que le parti républicain voulait bien lui témoigner, a *prononcé un dis*cours dont voici le résumé :

L'honorable candidat, en acceptant dans des conditions difficiles la lutte qui va s'engager, *déclare qu'il est impossible dans une* circonscription comptant tant de bons et vaillants républicains, de laisser le cléricalisme maître du terrain sans même essayer de le lui disputer.

Depuis trop longtemps, le parti clérical poursuit de ses haines tous ceux qui ne se courbent pas sous sa férule.

Aussi, il y a bon nombre de fonctionnaires, d'employés, d'ouvriers, de petits commerçants qui n'osent pas se déclarer ouvertement républicains, de peur d'encourir les représailles de la réaction.

Il faut que cet état de choses cesse.

Le bulletin de vote doit faire justice de pareils procédés.

M. Vandenbroucque examine ensuite les conquêtes républicaines et spécialement les lois scolaire et militaire.

L'honorable candidat déclare qu'il faut les défendre énergiquement contre les manœuvres des cléricaux qui cherchent à en détruire les bienfaisants effets.

Il faut aussi s'occuper des réformes intéressant les petits. Il faut se préoccuper des *intérêts* des travailleurs, ce qui est infiniment plus intéressant que de s'occuper des curés comme le fait M. Cochin.

Nos abbés sont gens retors *et malins. Ils sau*ront toujours bien se tirer d'affaires.

Le peuple par contre, a besoin d'être défendu contre les agissements des ennemis de la démocratie.

M. Vandenbroucque termine en faisant appel à l'union de tous les républicains sans distinction de nuance, pour abattre le cléricalisme *dont M. Cochin est le représentant*.

Le discours de l'honorable candidat est accueilli par des bravos prolongés et tous les membres de la Ligue organisent une active propa*gande en vue de faire triompher la candidature* du vaillant républicain qu'est M. Vandenbroucque.

Nous ne saurions trop, pour notre part re*commander cette candidature aux républicains* de la 2e circonscription de Dunkerque.

L'occasion se présente de prouver au cléricalisme qu'il n'est pas le maître de la région.

Electeurs, votez pour M. Vandenbroucque, vous ferez ainsi acte d'indépendance et vous agirez en bons républicains.

Notre nouveau Roman

Nous commencerons prochainement la publication d'un feuilleton nouveau dû à la plume de **Georges MALDAGUE**, le romancier populaire qui a écrit tant d'œuvres passionnantes et qui a su prendre une des premières places parmi les feuilletonistes contemporains les plus justement aimés du public.

TRAHISON D'AMOUR

tel est le titre de ce nouveau roman, d'un puissant intérêt dramatique.

Chronique Régionale

SUSPENSION des droits de douanes SUR LES BLÉS

Notre correspondant de Paris nous télégraphie :

La Commission permanente du Conseil supérieur de l'agriculture, réunie cet après-midi, sous la présidence de M. Méline, a examiné la situation du commerce des blés.

Après échange d'observations et après avoir résumé la discussion, M. Méline a mis aux voix les trois propositions suivantes :

1° A l'unanimité, le Conseil décide qu'il y a lieu de modifier les droits de douanes sur les blés ;

2° A l'unanimité, le Conseil vote la suspension totale des droits actuels ;

3° A l'unanimité, le Conseil émet l'avis que la suspension des droits de douane n'ait d'effet que *jusqu'au 1er juillet prochain*.

A l'issue de la séance, les ministres se sont réunis en conseil à l'Elysée. M. Méline a fait signer aur Pésident de la République un décret suspendant jusqu'au 1er juillet le droit de 7 francs sur les blés. *Ce decret paraîtra demain matin à l'Officiel*.

Chemin de fer du Nord

La Compagnie de chemin de fer du Nord, à l'occasion des fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte, vient de prendre les disposition suivantes :

A. Sous réserve de l'observation ci-après les coupons de retour des billets d'aller et retour individuels. (Tarif spécial n° 21 délivrés.

A partir du mardi 17 mai inclus seront valables jusqu'au mardi 24 mai inclusivement.

A partir du vendredi 27 mai inclus seront valables jusqu'au jeudi 2 juin inclusivement.

Observations. — Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le tarif précité, lorsque normalement elle expiera après le 24 ou après le 2 juin selon le cas.

B. Les billets collectifs de famille pour les vacances (tarif spécial G. V. n° 2 bis) présentant des réductions de 15 à 45 pour cent et les billets hebdomadaires de bains de mer (tarif spécial G. V. n° 6, chapitre II) présentant des réductions de 20 à 44 pour cent seront mis en distribution aux mêmes dates et auront la même durée de validité que les billets d'aller et retour individuels désignés ci-dessus.

Les demandes de billets collectifs de familles doivent être faites aux gares deux jours au moins avant celui du départ.

Manœuvres d'automne

Le 43e régiment exécutera cette année des *manœuvres de brigade*. Voici le programme arrêté pour ce régiment :

3 et 4 septembre. — Marches de concentration, évolutions de régiment.

5 septembre. — Repos.

6, 7 et 8 septembre. — Evolutions de brigade et, éventuellement, manœuvre de brigade contre ennemi figuré, sous la direction des généraux de brigade.

9 septembre. — Repos.

10, 11 et 12 septembre. — Manœuvres de brigade à double action sous la direction du général de division.

13 septembre. — Repos.

14 septembre. — Evolution de division, sous la direction du général de division.

15 et 16. — Marches de retour.

Le 43e quittera Lille le 3 septembre et cantonnera le 3 au soir à Seclin et à Gondecourt.

Le 4, il cantonnera à Montigny-en-Gohelle (E. M.) Fouquières-les-Lens et Billy-Montigny.

Il disposera de la grande route de Lille au Havre par Seclin, Carvin et Courrières. Le 5, *repos dans* les mêmes cantonnements.

Le 6 et le 7, Vimy ; le 8 et le 9, Biache-Saint-Vaast et Hamblain-les-Prés.

Les cantonnements des 10 et 11 seront indiqués au cours de la manœuvre.

Le 12 et le 13 les régiments de la 1re brigade seront cantonnés dans la zône Mœuvres, Bourlon, Inchy, Sains-lez-Marquion, Marquion, Baralle et Buissy.

Le 14, Aubigny-au-Bac et Aubencheul-au-Bac.

Le 15, à Raimbeaucourt, le 16, à Lille.

Avant le départ, le régiment exécutera des marches d'entraînement et des manœuvres dont le pro*gramme sera donné par le colonel*, de façon que les hommes soient complètement préparés aux opérations auxquelles ils prendront part.

La veille du jour du départ de Lille sera un jour de *repos*.

Nominations officielles

Contributions indirectes. — M. Sernit, commis à Roubaix, *est nommé commis principal à Ville-en-*Tardenois (Marne).

M. Bayard, commis principal à Grandpré (Ardennes).

M. Heduy, commis à Bailleul est nommé commis principal à Givet (Ardennes).

Incendie à la fabrique Seydoux

La nuit *dernière, vers deux heures, le feu* s'sst déclaré à la fabrique de M. Seydoux, du *Cateau, à Bousies*.

Une partie du bâtiment a été détruite.

LE SPORT

Jeu de Balle de Maubeuge. — La partie de Jeumont (Ruelle) s'est mesurée sur le ballodrome avec la partie de Fontaine-Levêque (Lechier). Il n'y avait pas *beaucoup de monde, le mauvais temps* est survenu et c'est devant des bancs vides que les joueurs ont fini la partie. A noter un joueur de Fontaine Levêque qui a livré excessivement bien, trois balles ont tombé sur la tente et une quatrième au-dessus.

Jeumont prend quatre jeux de suite. Fontaine-Levêque son 1er, 2e et 3e, Jeumont ses 5e, 6e et 7e jeux, Fontaine-Levêque son 4e, Jeumont ses 8e, 9e *jeux, Fontaine-Levêque ses 5e, 6e, 7e, 8e, 9e* et 10e jeux, Jeumont ses 10e, 11e et 12e, Fontaine-Levêque son 11e, Jeumont son 13e qui lui assure la partie. Jeumont a 75/15, 15 balles rechassées au-dessus, 17 livrées mauvaises, 19 rechassées mauvaises, 1 courte. Fontaine-Levêque a 66/15, 20 rechassées au-dessus, 3 livrées au-dessus, 20 livrées mauvaises, 29 rechassées mauvaises, 1 courte.

Chronique Locale

ROUBAIX

Les accidents

Un dégorgeur de la Société Anonyme de peignage, *rue du Collège, 112, s'est fait prendre* le bout de l'index gauche en voulant retirer de la laine d'un métier.

Le blessé, Jérôme Spada, âgé de 40 ans, *demeurant rue Jemmapes, cour Duquesnoy*, a reçu les soins de M. le docteur Druesne.

— Un emballeur du même établissement, M. Louis Nuttin, âgé de 39 ans, demeurant à Wattrelos, s'est fait une entorse au poignet droit en soulevant un paquet de toiles. M. le docteur Butruille lui a donné des soins et ordonné un repos de 15 jours.

Un homme qui se blesse avec un révolver

Il y a quelque temps, nous avons parlé d'une scène de jalousie qui avait éclaté entre un nommé Jules Dejonghe, âgé de 45 ans et sa femme Clémence Eckout.

Lundi après-midi, Dejonghe a été victime d'un accident peu grave. Il s'était rendu chez sa belle-mère, cabaretière, rue de France, dans l'espoir d'y rencontrer sa femme et de la tuer avec un révolver calibre 9 qu'il venait d'acheter.

En armant le révolver dont il ne connaissait pas le mécanisme il s'est tiré une balle dans la cuisse gauche. La balle n'a fait que traverser les chairs.

Après avoir reçu des soins Dejonghe a été admis à l'Hôtel-Dieu.

Un vol rue de l'Epeule

Lundi après-midi, Mme Wattrelos partait avec son frère et M. Charles Lenthreau rendre des visites à des parents, recommandant à ses fillettes de se rendre chez la femme de ménage, Mme Larrois, qui demeure dans une maison voisine. Les petites, en revenant de l'école, vinrent avec Mme Larrois pour voir s'il n'y avait rien d'anormal chez leur mère.

La maison était close.

Quelques instants plus tard elles revinrent et constatèrent que la porte vitrée qui donne sur l'atelier était ouverte et que le carreau était brisé.

Croyant leur mère rentrée, elles appellèrent sans recevoir de réponse, mais elles entendirent du bruit à l'étage.

Supposant qu'il y avait quelqu'un dans la maison, elles appelèrent M. Charles Larrois, qui *arriva juste à temps pour voir un individu qui* se sauvait.

Au lieu de se mettre à sa poursuite, il se précipita dans la maison, se jeta sur un individu *qui se disposait à en sortir et l'arrêtant*, le conduisit au poste du 2e arrondissement.

L'individu était bien un voleur : fouillé, il fut trouvé porteur de deux montres en or, d'un chapelet en argent, d'un trousseau de clefs et d'un couteau-poignard de dimension respectable.

Il a été écroué au dépôt. Nous regrettons de ne pouvoir donner son nom.

L'individu que M. Larrois avait vu fuir était le complice du voleur arrêté. Nous croyons qu'il *ne tardera pas à tomber entre les mains de la* police.

Lorsque Mme Wattrelos rentra chez elle, elle constata que tout était bouleversé. Les meubles avaient été fracturés.

Une certaine quantité de bijoux avaient été enlevés. En voici la nomenclature : Trois montres en or, deux bracelets, dont un en or et un en argent, le tout d'une valeur d'environ 800 francs.

On sait qu'une partie de ces bijoux ont été trouvés en possession du voleur arrêté. Les autres sont encore dans les mains du complice en fuite.

Dans ces derniers bijoux se trouve la montre de la petite fille de Mme Wattrelos, elle porte le n° 58,387.

Mme Wattrelos a porté plainte à M. le commissaire de police, qui a aussitôt ouvert une enquête.

Un vol de 1500 francs

Sous ce titre, nous avons dit hier, qu'un cabaretier du chemin de la Makellerie avait été victime d'un vol de 1500 fr. Voici à quoi se réduit cette affaire : ce n'est pas 1500 fr. qui ont été pris, mais 500.

C'est une amie qui les lui avait pris et quand le commissaire se présenta chez le volé, il était rentré en possession de son trésor. En un mot, affaire nulle.

Le cadavre d'un nouveau-né retiré du canal

Hier matin, l'éclusier du quai de Bordeaux a retiré du canal le corps complètement nu d'un nouveau-né du sexe masculin.

Le petit cadavre, qui a dû séjourner plusieurs *jours dans l'eau*, a été transporté à la morgue, où M. le docteur Deregnaucourt, qui l'a examiné, a déclaré que l'enfant avait vécu trois jours au moins.

L'enfant a-t-il été jeté alors qu'il vivait encore ? L'autopsie seule pourrait le dire.

Il faut espérer que l'enquête ouverte par M. le commissaire du 4e arrondissement fera découvrir la ou le coupable.

Tombée d'une échelle

Hier matin, une dame Benoit, demeurant rue Milo, 20, était montée sur une échelle pour nettoyer les murs de son habitation, lorsqu'elle fit une chute si malheureuse qu'elle se foula le pied droit.

Une arrestation

Le nommé Louis Carpentier, âgé de 39 ans, a été *arrêté lundi pour mendicité, ivresse et rébellion* aux agents.

Un expulsé

Un nommé François Matagne, âgé de 24 ans, a été arrêté pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Les contraventions

Dans les journées de samedi, dimanche et lundi la police a dressé les contraventions suivantes : ivresse, 7 ; tapage injurieux, 1 ; chant nocturne 2.

Prime aux sociétés

La prime de 30 francs tirée au sort entre les sociétés subventionnées qui ont participé aux réjouissances publiques de la fête du Premier-Mai a été gagnée par la société la Cœcilia Roubaisienne.

Grand-marché aux fleurs

*L'Exposition annuelle du printemps au Grand-*Marché aux fleurs, organisée par le Cercle horticole de Roubaix, aura lieu cette année le 14 mai prochain.

Comme précédemment, cette exposition sera installée au Rond-Point de la Grande-Place de Roubaix.

Champ de foire

Le dompteur Alexiano, qui a prolongé son séjour parmi nous jusqu'à la semaine prochaine offrira une soirée de gala, jeudi 5 mai à 8 heures 1/2 du soir.

A cette séance, il y aura des amateurs de la ville qui entreront dans la cage aux lions.

Porte-monnaie perdu

Il a été perdu lundi soir, 2 mai, depuis la Gare de Roubaix jusqu'à l'estaminet des Arts, un porte-monnaie contenant environ 30 francs plus un reçu de *ramonneur de cheminée*.

La personne qui l'aurait trouvé peut le rapporter rue Chevreul, 53, à Croix, contre récompense.

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textiles

Entrées du 25 au 30 avril 1898

	Nombre de colis	kilogs
Soies	15	1,108
Laines peignées	4085	472,654
Laines filées	1079	132,458
Laines diverses et blousses	177	19,280
Cotons	631	66,199
Totaux	5987	691,699

Marché à terme : Néant.

Decreusage, 36 1/2 opérations.

Titrage, 678 1/2 opérations.

Le Directeur,
L. BIPPER.

TOURCOING

Elections législatives du 8 Mai — Avis

Le Maire de la Ville de Tourcoing a l'honneur d'informer les électeurs que les tableaux d'additions et de retranchements prescrits par *la loi ont été arrêtés et affichés* aujourd'hui à la porte des 11 bureaux de vote désignés pour les élections du 8 mai 1898.

A Tourcoing, le 3 mai 1895.

Signé : V. HASSEBROUCQ.

Accidents d'usine

Mlle Marie Vanoverschelde, 19 ans, soigneuse à la filature Requillart et Guénot, rue de Bouvines a eu l'annulaire et l'auriculaire de la main droite pris dans les engrenages de son métier *en nettoyant celui-ci à la marche, et fortement* écrasé. M. le docteur Vaneufville a été appelé à donner ses soins à la blessée qui subira une incapacité de travail d'au moins deux mois.

**

Un ouvrier gazier au service de M. Hercelle-Leruste, entrepreneur, et qui travaillait à l'établissement Flipo frères, M. Pierre Leva, 21 ans, a eu l'index de la main droite prise entre la meule et le guide en affutant un ciseau à froid. M. le docteur Playoust a soigné le blessé qui subira une incapacité de travail d'une *quinzaine* de jours.

**

M. Jean Dewarche, 53 ans, tisserand, demeu*rant au Sapin-Vert, a été contusionné à la* cuisse gauche en heurtant la marche de rappel de son métier.

Le blessé a reçu les soins de M. le docteur *Brunet*. La guérison demandera une dizaine de jours.

**

M. Désiré Dupire, 27 ans, rattacheur à la filature Malfait-Desurmont, a glissé entre deux métiers et a contracté une entorse du pied gauche.

M. le docteur Delgrange a donné ses soins au blessé. La guérison demandera 5 à 6 jours.

Rixe

Lundi, vers 6 heures du soir, une marchande de nougat en logement rue Verte et un individu resté inconnu se prirent de querelle rue Condorcet et échangèrent des coups.

Le marchand de pâte et coco, d'origine italienne, a été blessé au visage.

Des agents se mirent à la recherche de l'autre individu qui n'a pas été rejoint.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 25 au 30 avril 1898

Soies	—
Laines peignées	459,104
Laines filées	137,64[illegible]
Laines blousses	99,71[illegible]
Cotons	74,384
Totaux	770,8[illegible]